



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 25 MARS 2019

Présents : MM. Le Nagard (Président) – Duclos – Picaut.

Excusés : MM. Badri - Chéroux (Cda).

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUE

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.
Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.
Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.
Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

Sannois Fce : Courrier recommandé du 16-03-19

Pris note de votre rapport concernant la rencontre n°20926421 Montmorency Futsal 2 / Sannois Fce 1 du 14-03-19. Lecture de la feuille de match. Transmis à la commission Statuts et Règlements pour suite à donner.

Sannois Fce : Mail du 21-03-19

Pris note de l'indisponibilité du gymnase Voltaire le week-end des 30 et 31 mars. La commission transfère le critérium U11 le dimanche 31 matin à Garges Djibson.

Goussainville Fc : Mail du 22-03-19

Pris note de votre forfait non avisé car hors délai pour la rencontre n° 20926481 Ermont Futsal / Goussainville Fc 2 du samedi 22-03-19. La commission est dans l'attente de la feuille de match.

Montmagny Asfs : Mail du 22-03-19

Pris note de l'impossibilité de déplacer vos U13 le samedi 23-03 à Attainville suite à un problème familial.

Montmagny Asfs : Mail du 22-03-19

Pris note de l'impossibilité de déplacer vos U13 le dimanche 24-03 à Garges Djibson suite à un problème familial.

Persanaise Cfj : Mail du 23-03-19

Pris note de l'impossibilité de déplacer vos U9 le dimanche 24-03 à Garges Sportifs.

Paris Club de Goussainville : Mail du 08-03-19

Pris note de votre demande de remboursement des frais d'arbitrage de la rencontre de CVO Futsal Paris Cdg / Marcouville Fc du 09-03-19 n'ayant pu se dérouler suite occupation du gymnase.

Pour les matchs de Coupe, les frais d'arbitrage sont à la charge des 2 clubs.

Le club de Paris Cdg ayant réglé les indemnités des 2 arbitres présents.

La commission Futsal demande au service comptabilité d'effectuer le remboursement des frais d'arbitrage d'un arbitre (50€) au club de Paris Cdg et d'en imputer le montant au club de Marcouville Sc.

RETOUR DE LA COMMISSION DES FINANCES DU 19 MARS 2019 APPLICATION DE L'ARTICLE 3.6.3 Motif : Clubs en infraction financière

Club en infraction :

Match n°20926419 : Paris Cdg Futsal 1 / Argenteuil Fc 1 - Futsal D2 Poule A du 16-03-19

-1 point au classement pour l'équipe de Paris Cdg Futsal

RETOUR DE LA COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

Match CVO Futsal n° 21353724 du 02/03/19 : Touskarot / Les Sportifs de Garges 1

Suite PV de la Commission des Statuts et Règlements du 18/03/2019, la Commission Futsal prend note de la décision suite participation à la rencontre d'un joueur U17 pour l'équipe de Touskarot.

Touskarot : Match perdu par pénalité.

Les Sportifs de Garges : qualifié pour la suite de la compétition.



COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE DES 1/2 FINALE CVO

Les rencontres des **1/2 de Finale** de la CVO Futsal Crédit Mutuel auront lieu :
Semaine **15** du **08 au 15 Avril 2019** ou Semaine **17** du **22 au 28 Avril 2019**

Match n° 1 : Attainville Futsal C 1 / Parmain Futsal As 1 : **le samedi 13-04-2019 à 21h00**

Match n° 2 : Les Sportifs de Garges 1 / Marcouville Sc 1 : **le samedi 13-04-2019 à 16h00**

Ou : Les Sportifs de Garges 1 / Paris Cdg 1 : **le samedi 13-04-2019 à 16h00**

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres de CVO Futsal.

Date Butoir :

Les matchs sont à jouer au plus tard le samedi 04 Mai 2019

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des tirs au but depuis le point de réparation, suivant le principe de l'arrêt au premier écart constaté à égalité de tirs.

Arbitrage :

Désignation de **deux** arbitres officiels **à la charge des 2 clubs**.

La Commission rappelle qu'en cas d'absence d'arbitre officiel, le match sera dirigé par un membre du club recevant, celui-ci devant être **licencié**.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

Futsal D2

Match n° 20926481 : Ermont Futsal 1 / Goussainville Fc 2 du 23-03-19

2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

Futsal D2

Match n° 20926420 : Eaubonne Csm 2 / Jouy le Moutier Fc 2 du 14-03-19

PRATIQUE FUTSAL JEUNES

La commission propose le calendrier de pratique suivant pour la période de Mars à Avril 2019.

Week-end du 30 et 31 mars 2019 : Critérium Futsal U15 et Critérium Futsal U11

Week-end du 06 et 07 avril 2019 : Critérium Futsal U13

Week-end du 13 et 14 avril 2019 : Critérium Futsal U15 et Plateau U9



ENGAGEMENT FUTSAL JEUNES

CLUBS	N° Affiliation	Cat U9	Cat U11	Cat U13	Cat U15
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB	850343	2	2	2	1
GARGES DJIBSON FUTSAL ASC	553776	2	2	2	2
GOUSSAINVILLE FC	581364			2	1
LES SPORTIFS DE GARGES	590442	2	2	2	1
MONTMAGNY AS FS	850889			1	
PARIS CDG	564044				1
PERSANAISE CFJ	580869	1	2	1	2
SANNOIS FCE	550552	1	1	1	1
SPORT CŒUR MARCOUVILLE	580882			1	1
VEMARS ST WITZ FC	524020				1
		8	9	12	11

PLATEAU FUTSAL U9

La commission ne peut intégrer dans ces plateaux U9 les clubs suivants pour manque de licences :

- Sport Cœur Marcouville

Plateau N°4 - Week-ed des 13 et 14 Avril 2019			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 13 Avril 2019 (rendez-vous à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	8	Attainville Futsal (1 & 2) - Les Sportifs de Garges (1 & 2) Garges Djibson Asc (1 & 2) - Persanaise Cfj - Sannois Fce

CRITÉRIUM FUTSAL U11

La commission ne peut intégrer dans ces critères U11 le club suivant pour manque de licences :

- Sport Cœur Marcouville

Journée N°6 - Week-end des 30 et 31 Mars 2019			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 31 Mars 2019 (rendez-vous à 10h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos - Rue Jean Catelas 95340 Persan	4	Persanaise Cfj (1&2) - Les Sportifs de Garges (1 & 2)
Dimanche 31 Mars 2019 (rendez-vous à 09h30) - Centre modifié			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	5	Attainville Futsal (1&2) - Garges Djibson (1&2) Sannois Fce



CRITÉRIUM FUTSAL U13

Journée N°9 -Week-end des 06 et 07 Avril 2019			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 07 Avril 2019 (rendez-vous à 09h30)			
Goussainville Fc	Gymnase Bacquet - 11 Avenue Albert Sarrault 95190 Goussainville	6	Goussainville Fc (1 & 2)- Attainville Futsal (1&2) Montmagny Asfs - Persanaise Cfj
Dimanche 07 Avril 2018 (rendez-vous à 13h30)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès - Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	6	Garges Djibson (1 & 2) - Les Sportif de Garges (1 & 2) Sannois Fce - Sport Cœur Marcouville

CRITÉRIUM FUTSAL U15

Journée N°9 - Week-end des 30 et 31 Mars 2019			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 30 Mars 2019 (rendez-vous à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal - Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	5	Attainville Futsal - Sport Cœur Marcouville Garges Djibson Asc (1 & 2) - Sannois Fce
Samedi 30 Mars 2019 (rendez-vous à 14h00)			
Vémars St Witz Fc	Complexe Sportif - Chemin de la Croix Boissée 95470 Vémars	5	Goussainville Fc - Persanaise Cfj (1 & 2) Les Sportifs de Garges - Paris CDG - Vémars st Witz Fc
Journée N°10 - Week-end des 13 et 14 Avril 2019			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 13 Avril 2019 (rendez-vous à 10h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos - Rue Jean Catelas 95340 Persan	6	Goussainville Fc - Sannois Fce - Persanaise Cfj (1 & 2) Attainville Futsal - Sport Cœur Marcouville
Dimanche 13 Avril 2019 (rendez-vous à 13h30)			
Les Sportifs de Garges	Gymnase Jean Jaurès - Rue René Blouet 95140 Garges les Gonesse	5	Garges Djibson Asc (1 & 2) - Les Sportifs de Garges Paris CDG - Vémars st Witz Fc

La commission demande aux clubs engagés sur la pratique Futsal Jeunes d'effectuer les demandes de licences auprès de la LPIFF afin de pouvoir être intégrés sur les différents centres à venir. La commission ne validera l'engagement des équipes qu'après vérification du nombre de licences nécessaires pour chaque catégorie.

RETOUR DES TROPHÉES

La date limite pour le retour de la coupe au DVOF est fixée au Lundi 15 Avril 2019.

Coupe du Val d'Oise Futsal : Sport Cœur Marcouville

À cette date la commission appliquera les pénalités financières prévues.

COUPE CVO FUTSAL CRÉDIT MUTUEL

La commission Futsal du DVOF vous informe que la « **Finale CVO Futsal Crédit Mutuel** » se disputera :
le samedi 25 mai 2019 à 19H00
au Gymnase municipal – Chemin de Mesnil Aubry
95570 Attainville

Prochaine réunion
Lundi 15 Avril 2019 à 18h30 au DVOF